

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 5111-112

OBJET

ANNEXE

Copie/expédiée le 2-9-1910

NOTES

Bruxelles, 19

A

Bertin

5111

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d.....
qui.....l'objet de.....

C.....ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourr.....
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M....., l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Reçu de M^{re} Tiersus-Gervant Secrétaire des
Musées royaux ; un portrait de dame
prunt par Navez et dont je suis le
propriétaire.

Bruxelles le 3 Novembre 1910

Bertin

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 2 novembre 1910.

Monsieur

5134-112 — + —

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Commis-
sion directrice n'a pas été favorable à
l'acquisition pour les collections de l'
Etat du tableau qui faisait l'objet de votre
lettre du 7 septembre .

Cet ouvrage que nous tenons à votre
disposition pourra être retiré au Palais
des Beaux-Arts, rue du Musée , n°9, contre la
remise d'un récépissé accompagné de la pré-
sente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée

Le Secrétaire

Pierres - Levaey

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

112

ANNEXE

Bruxelles, le

19

4

A. Bestin

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

6-7^{bre} 1910

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
en vue de

acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,

que vous signalez à son attention par votre lettre
du s'il vous convient
de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M., avoir lieu, le
cas échéant à vos frais, risques et périls et sans
qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration
des Musées, aucune sorte d'engagement ou de res-
ponsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix
que vous demandez de ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M., l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

Bruxelles, le 7 Septembre 1910

3

Monsieur Fierens-Verant,

En réponse à votre lettre du 5 et
j'ai l'honneur de vous adresser le
portrait de dame joint par S. S. Marez
pour être soumis à l'examen de la
Commission Directrice des Musées.
Cet envoi sera fait cet après midi
au Palais des Beaux Arts 9 rue du
Musée par les soins de M^r Monmen
négociant en tableaux rue de la Harpe
37 à qui je vous prie de bien vouloir
en faire remettre un reçu.

Veuillez agréer Monsieur Fierens-Verant
l'assurance de ma considération distinguée
Martiny.

rue Franklin 25

A M^r Fierens, Verant, Secrétaire
des Musées royaux
à Bruxelles.

Bruxelles, le 4 Septembre, 1910.

Monsieur Pierson - Gevaert,

J'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que je possède un
grand portrait de dame peint par
F. J. Navez et qui a figuré à l'exposition
retrospective du Portrait Belge au
XIX^e siècle, à la demande de M. M.
Lambotte Directeur de la Société royale
des Beaux Arts et de Hott professeur à
l'Académie royale des Beaux arts.
Pour éviter que cette oeuvre ne
s'égaré à l'étranger après ma mort
je consentirais à la rendre au
gouvernement. La prime d'assurance
contractée par la Société royale des
Beaux Arts pendant la durée de
son exposition attribuée à mon
tableau me vaudrait 15,000 frs
que

A Monsieur Pierson - Gevaert
Secrétaire des Musées royaux
à Bruxelles.

je consentirais à le louer à 10000 fr
afin qu'il puisse prendre place dans
un Musée de l'Etat.

Dans l'attente de votre réponse
je vous prie d'agréer, Monsieur le
Secrétaire, l'assurance de ma haute considération
très distinguée.

J. Martin

rue Franklin 28
Quartier N.E.

9

un tableau de dame peint par Naves
adressé au Palais des Beaux arts, rue du Musée n° 9
pour être soumis à la Commission Directrice des Musées,

envoi de M^{re} Bertin, rue Franklin 27, propriétaire
du tableau.